



UN OUTIL ÉDUCATIF ET CITOYEN

RESPECT ZONE S'INTÈGRE PLEINEMENT DANS LES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

“La lutte contre le harcèlement est une priorité du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche”

Najat Vallaud-Belkacem.



La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit que : **“La lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Elle fera l'objet d'un programme d'actions élaboré avec l'ensemble de la communauté éducative, adopté par le conseil d'école pour le premier degré et par le conseil d'administration dans les établissements publics locaux**

d'enseignement (EPL). Ce programme d'actions sera régulièrement évalué, pour être amendé si nécessaire”.

LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME A ÉTÉ ÉLEVÉE AU RANG DE GRANDE CAUSE NATIONALE

Respect Zone s'intègre dans de nombreux points de ce programme présenté le 17 avril 2015 par le Premier Ministre, son Gouvernement et la DILCRA.

À titre d'exemple, l'action 21 **“outiller les associations pour promouvoir un contre discours efficace”**

mais aussi l'action 26 **“accompagner les équipes éducatives confrontées à des incidents”**

et enfin l'action 37 **“encourager, dans le cadre des projets éducatifs territoriaux, des initiatives de lutte contre le racisme et l'antisémitisme”.**



RESPECT ZONE FAIT DES JEUNES DE VÉRITABLES ACTEURS DE LEUR PROPRE PRÉVENTION



Les jeunes sont sur leur terrain de jeu, “le réseau social”, ce sont eux qui décident de fixer leurs règles. **Le collège Saint-Pol-Roux** de Brest a été le 1er établissement scolaire à adopter le label le 27 mars 2015.

En adoptant le label Respect Zone, le collège, ses élèves et le corps enseignant, s’engagent publiquement et collectivement contre toutes les cyber-violences. Cette action a été initiée dans le cadre du Comité d’Éducation à la Santé et à la Citoyenneté du collège.

26 élèves soit environ **10% des élèves**, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ont postulé pour **devenir ambassadeurs Respect Zone** au sein du collège, et ont pour mission de faire connaître le label aux élèves, aux personnels, aux parents, aux partenaires du collège, ainsi qu’aux autres établissements scolaires brestois (création de blogs, chaînes Youtube, journaux, traductions d’affiches, informations à destination des écoles primaires...).



Cette action sera également un des fils conducteurs du **Comité d’Éducation à la Santé et à la Citoyenneté Inter-Etablissements de la région**.

D’autres lycées et établissements de l’enseignement supérieur ont suivi le pas.

À Neuilly-sur-Seine, les lycées **Pasteur**, **La Folie Saint James** et le collège **Théophile Gauthier** sont en cours de labélisation.

La grande école de commerce, **l’EDHEC**, est également en cours de labélisation.

